Cahiers de la Méditerranée

67 | 2003
Du cosmopolitisme en Méditerrannée

L'émergence d'une Tel-Aviv cosmopolite ou les effets d'un fin mélange entre reconfigurations sociopolitiques internes et externes

William Berthomière

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/cdlm/136
DOI : 10.4000/cdlm.136
ISSN : 1773-0201

Éditeur
Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée
Date de publication : 15 décembre 2003
Pagination : 299-312
ISSN : 0395-9317

Référence électronique
William Berthomière, « L'émergence d'une Tel-Aviv cosmopolite ou les effets d'un fin mélange entre reconfigurations sociopolitiques internes et externes », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 67 | 2003, mis en ligne le 25 juillet 2005, consulté le 07 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/cdlm/136 ; DOI : https://doi.org/10.4000/cdlm.136

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2020.

© Tous droits réservés

L'émergence d'une Tel-Aviv cosmopolite ou les effets d'un fin mélange entre reconfigurations sociopolitiques internes et externes

William Berthomière

1 Au cours de la dernière décennie, Israël s'est inscrit dans une nouvelle temporalité qualifiée de *temps du monde*. Cette période récente prend racine dans l'enlisement du processus de paix engagé à Oslo (1993) et ses répercussions migratoires. En effet, l'observateur des mobilités en Israël est, aujourd'hui, invité à sortir de la grille de lecture qu'offrait jusqu'alors le cadre d'analyse défini par le système de migrations juives. Parallèlement aux facteurs intrinsèques à la sphère des relations Israël/diaspora, des facteurs extrinsèques sont désormais opératoires. Le jeune Etat d'Israël qui, par essence, semblait ancré dans une " extra-mondialité ", dans un système relationnel tourné sur la seule communauté juive et articulé autour d'une centralité territoriale, qu'il constituait, et d'une périphérie, synonyme de diaspora, est aujourd'hui happé par le système-monde.

2 Israël accueille aujourd'hui des milliers d'immigrants non-juifs, réguliers et irréguliers, originaires du monde entier (principalement des Roumains, Thaïlandais, Philippins mais aussi des Colombiens ou encore des Nigérians et Ghanéens). Ce nouveau fait migratoire que connaît Israël s'inscrit dans une double dynamique, parfaitement synchrone : premièrement, il est le fruit de la fermeture d'Israël aux travailleurs palestiniens et, par conséquence, du manque de main-d'œuvre dans les secteurs de l'agriculture et du bâtiment ; deuxièmement, il est issu des reconfigurations migratoires qui se sont opérées au cours des dix dernières années en Europe avec la construction de la « forteresse Schengen ». C'est dans cette dynamique de recomposition des espaces d'immigration européens, dans ce glissement en Méditerranée du centre de gravité des mobilités sud-nord, qu'Israël est apparu comme

un espace d'immigration à fortes potentialités dans la lignée de Barcelone, Naples et Istanbul.

3 Caractérisée par son image d'« Etat-Nation métropolitain », Tel Aviv a donc constitué le cœur même de ces reconfigurations du paysage social d'Israël. Que cela soit au quotidien, avec la multiplication dans l'espace urbain de signes témoignant de l'inscription socio-spatiale de ces nouveaux citadins, ou bien d'un point de vue institutionnel, avec l'émergence d'associations de défense ou de promotion des immigrants non-juifs (comme *Kav La'oved* ou *Mesila*), Tel Aviv a acquis une véritable dimension cosmopolite. Bien loin de favoriser le communautarisme, ces nouvelles immigrations font de Tel Aviv, une ville-monde où se négocient les identités et les appartenances dans une société israélienne tiraillée entre particularisme et normalité. À partir du cas israélien, il convient donc de contribuer à la connaissance des formes d'émergence de « nouveaux cosmopolitismes » et d'exercer la critique sur une notion qui tente de décrire la tension qui existe entre discours national et globalisation (Vertovec *et al.*, 2002). D'un point de vue conceptuel, cette analyse partage pour une large part les réflexions offertes par Ulrich Beck dans son article, *The Cosmopolitan Society and its Enemies* (2002).

Un cosmopolitisme « conjoncturel » suscité par les échecs du processus de paix

4 La pérennisation du conflit israélo-palestinien a eu pour effet d'installer les économies des deux belligérants dans un rapport de dépendance au lendemain de la guerre de 1967 (Rosenhek, 2003). L'impossibilité pour les Palestiniens de développer leur économie du fait de l'occupation de leurs terres et les besoins en main-d'œuvre d'Israël face à la demande en logements pour accueillir les nouveaux immigrants juifs ont donné naissance à une économie locale qui s'est rapidement étendue au-delà du secteur de la construction. Au fil des années soixante-dix et quatre-vingts, la courbe de l'emploi palestinien s'est trouvée calquée sur celle de la croissance économique d'Israël.

5 Cette organisation socioprofessionnelle où la population juive d'Israël se répartissait essentiellement dans les emplois qualifiés laissant les métiers dévalorisés, ou emplois « 3D » -dangereux, difficile et sale (dirty)- aux Palestiniens, a d'autant plus perduré qu'en termes économiques, les coûts salariaux supportés par les entreprises étaient relativement peu élevés et qu'en termes sociaux, il n'y avait semble-t-il " *aucun obstacle à leur sous rémunération* " puisque ces populations, en tant que résidents de Cisjordanie et de Gaza, n'avaient pas à supporter le coût de la vie en Israël (Borowski *et al.*, 1997).

6 Fin 1987, le soulèvement palestinien qu'est la première Intifada vient totalement bouleverser cet « équilibre » économique. L'installation dans un cycle de violence où oscillent révolte palestinienne et répression israélienne a pour effet de progressivement voir l'accès des Palestiniens à leurs zones d'emploi en Israël (dans ses frontières de 1948) de plus en plus difficile. Cette inaccessibilité ponctuelle puis prolongée pousse les entrepreneurs israéliens à chercher ailleurs leur force de travail. Des demandes de recrutement de travailleurs étrangers sont alors déposées auprès des autorités israéliennes qui bien que réticentes non de choix que de céder.

7 La signature de la Déclaration de principes à Oslo (1993), qui aurait pu mener à un renouveau du recrutement de la main-d'œuvre palestinienne -comme le suggérait les « artisans » de la paix-, n'a pu permettre cette reprise. L'impasse que constitue très vite l'inapplication des accords signés ne fait que rompre les liens qui pouvaient encore exister entre les deux économies et accroître l'importation de main-d'œuvre étrangère. Ce recours aux travailleurs étrangers est d'autant plus nécessaire que la demande en

logements est forte puisque Israël, suite à l'effondrement du bloc soviétique, doit absorber la vague migratoire des juifs d'ex-URSS.

8 Avec la multiplication des attaques terroristes au lendemain d'Oslo, le nombre des travailleurs palestiniens n'a cessé de s'éroder au profit de la main-d'œuvre étrangère. Entre 1989 et 1996, le nombre de permis de travail accordés aux Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza est passé de 105 000 (6.7 % des personnes employées en Israël) à 19 000 (0.9%) tandis que celui octroyé aux travailleurs non palestiniens a cru de 3 400 (0.2 %) à 103 000 (5%) (Bartram, 1998). Les secteurs de la construction et de l'agriculture, les plus touchés par le bouclage des Territoires occupés, rassemblent les plus forts contingents de main d'œuvre étrangère (cf. figure 1).

9 À ces deux secteurs principaux de recrutement s'ajoute celui de l'aide à domicile qui se caractérise par une migration de femmes asiatiques venues principalement des Philippines -comme au Liban) et dans la plupart des pays voisins[1]. Les aires de recrutement des travailleurs étrangers (légaux) sont principalement l'Europe de l'Est avec la Roumanie (16 600 personnes en 2000), et l'Asie avec la Thaïlande (8 000) et les Philippines (7 600). Comme dans de nombreux autres pays, ces facteurs *pull* ont suscité l'éveil d'autres flux migratoires (Berthomière, 2003).

Figure 1 - Travailleurs étrangers selon le secteur d'activité, 1994-2002 (moyenne mensuelle en milliers)

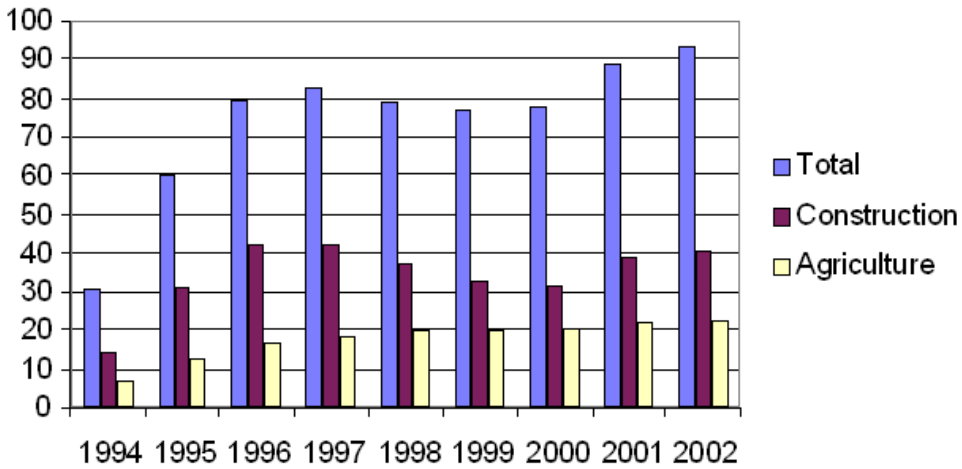

Source: Central Bureau of Statistics,

10 Pour Israël, la décennie 90 se définit comme celle de l'instauration d'un nouveau régime migratoire avec l'émergence d'une véritable migration de remplacement. Cette situation qui n'est pas sans en rappeler d'autres plus anciennes mais aussi plus récentes et géographiquement proches, comme dans les Etats du Golfe, souligne l'émergence progressive d'un cosmopolitisme « conjoncturel » émanant de la reconfiguration sociopolitique que connaît la scène israélo-palestinienne au fil de cette décennie. Ce processus est d'autant plus perceptible dans l'analyse qu'il se double des effets de l'inscription d'Israël dans les réseaux migratoires transnationaux. Longtemps resté à l'écart des logiques migratoires sud-nord, Israël apparaît désormais pour une partie des migrants des pays en voie de développement comme un espace d'immigration à fort potentiel économique.

11 Contre-effet de la politique de « fortification » de l'Europe communautaire, scellée notamment par les Accords de Schengen, Israël se voit placer au même titre que ses voisins grec, italien ou encore turc dans un rôle de pays d'immigration. Alors qu'il y a encore quelques années ce pays ne pouvait imaginer -notamment du fait du conflit- qu'il pourrait un jour attirer des populations au-delà de sa diaspora, c'est de Colombie puis du Nigeria, du Ghana, de Moldavie, d'Ukraine, de Thaïlande, des Philippines et plus récemment de Chine que proviennent les travailleurs employés régulièrement ou non. Selon les estimations fournies par le gouvernement pour 2002, près des deux tiers des 240 000 travailleurs étrangers seraient irrégulièrement présents dans le pays.

12 Fait essentiellement métropolitain, le paysage des grandes cités israéliennes s'est progressivement teinté de cette diversité naissante de la population du pays. A Jérusalem, de manière assez classique, c'est dans la zone du marché central -le *Mahane yehuda*- que ces « nouveaux visages » d'Israël ont été perceptibles. Le jour du shabbat, les travailleurs étrangers viennent y faire leurs achats et se regroupent autour d'une table pour prendre le temps du repos et celui d'une découverte de leur nouveau pays d'activités.

13 À Tel Aviv, où est rassemblée une large part de l'effectif migrant notamment irrégulier, c'est le quartier de la gare routière qui cristallise cette nouvelle réalité sociale. Composé de friches industrielles et d'habitats dégradés, ce quartier (*Neve Sha'anan*) s'est trouvé devenir la centralité urbaine de cette nouvelle population. En offrant à la fois le logement et l'emploi pour une part des migrants, du fait de la présence de nombreux petits entrepreneurs (grossistes, commerçants d'occasion, etc.) et d'une zone de marché, des commerces dédiés à cette nouvelle population se sont immiscés dans le tissu économique du quartier. Des bars-disco aux enseignes rappelant l'origine des travailleurs, comme le *Transilvania* ou le *Bucovina*, ont été ouverts. La rue centrale du secteur piétonnier du quartier a vu naître un marché à la sauvette où sont vendus des vêtements ou du petit électroménager de seconde main tandis que la reprise économique des échoppes la bordant s'est faite essentielle sur le marché des télécommunications. Ces magasins de téléphonie soulignent la présence de ces nouveaux résidents avec leurs vitrines débordantes d'offres de cartes téléphoniques ou de discount pour les appels vers l'Afrique ou l'Europe centrale.

14 De fait, d'un cosmopolitisme « conjoncturel », comme incidence d'une politique de remplacement de main-d'œuvre, Israël se trouve confronté à une situation de « cosmopolitanisation ». Que cela soit par la lecture d'enseignes où est écrit en toutes lettres : « Kingdom of Pork » ou par l'observation qu'aux Sud-américains ont immédiatement succédé des populations chinoises, ces activités contribuent à sceller le quotidien des Israéliens dans la confrontation du local et du global, qui caractérise nos sociétés contemporaines.

15 Pour le gouvernement israélien, cette présence des travailleurs étrangers n'est concevable que dans sa dimension temporaire. L'idée d'une installation durable n'est en rien envisageable même si les travailleurs étrangers sont une composante acceptée (ce qui ne sous-entend pas reconnue) de Tel Aviv. L'expérience de cette situation cosmopolite trouve aujourd'hui comme réponse institutionnelle, la mise en place d'une « administration de l'immigration » perçue comme une *Unité d'expulsion*. Depuis sa création en septembre 2002, un tiers des travailleurs étrangers (env. 80 000 personnes) aurait quitté le pays. Mais les questionnements issus de cette situation cosmopolite dépassent la simple question d'une lutte contre la « sédentarisation » des travailleurs

migrants tant l'équation identitaire qu'elle suggère résonne au cœur du débat de société en Israël.

Un processus de « cosmopolitanisation » d'Israël : les enjeux du problème

16 La « cosmopolitanisation » à laquelle fait face Israël est, comme le propose Ulrich Beck (2002), un processus de globalisation *de l'intérieur* (*from within*) de la société. Cette situation cosmopolite agit tel un révélateur des recompositions de l'identité israélienne qui s'opèrent par une reconsidération des narratifs nationaux et une reformulation des modes d'identification au projet national. Deux dynamiques sociales président à la compréhension de cette reformulation : l'individualisme grandissant de la société israélienne et la mutation du rapport à la migration.

17 L'émergence de la question du cosmopolitisme israélien au sein du milieu académique est clairement l'une des conséquences de la perte de sens du sentiment collectif tel qu'il avait pu être mis en valeur dans les narratifs nationaux lors de la création de l'Etat. Victime d'une certaine manière de sa réussite en termes économiques, le projet sioniste ne peut échapper comme bien d'autres sociétés dans le monde à des modes de production et de consommation qui favorisent -voire valorisent- l'individualisme. Cette société repose bien plus aujourd'hui sur des fondations libérales véhiculées par la globalisation économique que sur des structures héritées du modèle collectiviste du kibboutz. Inévitablement, la mise en péril de cette transition économique par l'échec du processus de paix au cours des années 90 a suscité l'entrée d'une main-d'œuvre étrangère qui est très vite devenue une source de richesses.

18 Les travailleurs étrangers constituent une main-d'œuvre peu onéreuse dont le statut social faible permet, comme dans bien des cas, leur exploitation. Pour une large part, la lutte du gouvernement contre la présence des étrangers irrégulièrement actifs sur le territoire israélien est une conséquence du non-respect des droits des travailleurs. Considérés comme une main-d'œuvre « corvéable » par bien des entrepreneurs, nombreux sont les travailleurs qui sont poussés à quitter leur employeur du fait de conditions de travail inacceptables. Recrutés sur des emplois soumis à une législation s'approchant de celle des pays du Golfe avec la *kafala*, les travailleurs étrangers sont liés à un et un seul employeur (exception faite des employées à domicile). Toute décision de quitter ce dernier a pour effet immédiat de placer l'employé étranger dans l'illégalité. Selon les sources officielles, près de la moitié des irréguliers sont entrés en Israël sur des contrats de travail légaux. Ainsi, le nationalisme israélien qui s'exprime contre la présence « grandissante » des étrangers n'est en définitive qu'une réaction face à une production sociale endogène.

19 Plus intrinsèque encore est l'équation identitaire que révèle ce processus de « cosmopolitanisation ». Agissant comme fonction miroir, le débat de société qui émane de cette nouvelle altérité permet de mieux comprendre les points d'ancrage de la négociation identitaire qui s'opère aujourd'hui. Par l'émergence de ces nouveaux visages, c'est l'avenir du projet sioniste qui est revisité. Largement engagé via d'autres voies -avec notamment les travaux des Nouveaux historiens-, la question de l'identité juive de l'Etat se trouve au cœur du débat sur l'immigration en Israël. Le débat est d'autant plus intense que le « jeu des mots » s'est considérablement modifié puisqu'au fil des décennies au terme d'*aliya* (l'immigration juive) est venu s'ajouter celui d'*hagira* (l'immigration non-juive).

20 En Israël, le membre de la diaspora qui décide de s'installer dans le pays ne fait pas une immigration mais une *aliya* : un terme aux fondements religieux qui désigne la montée,

l'ascension vers Sion et qui désigne au quotidien le « retour » des juifs de la diaspora. Cette notion d'origine biblique a pris toute sa dimension politique au cours du XX[e] siècle avec la résurgence de la question nationale juive, impulsée notamment par l'activité diplomatique de Th. Herzl qui a affirmé le sionisme politique. Ce terme d'*aliya* a résonné dans les établissements diasporiques de par le monde et a ainsi décrit le choix de plus de deux millions et demi de juifs (cf. tableau 1).

21 Dans le quotidien des Israéliens, l'*aliya* a donc été fortement présente et de fait, elle l'a été dans la législation car Israël s'est doté d'une Loi du retour dès 1950, qui autorise l'entrée du pays à tout juif. Cette loi s'est doublée de la Loi sur la nationalité (promulguée en 1952), qui permet l'accès à la citoyenneté israélienne à tout immigrant juif. Au fil des décennies, la courbe de l'*aliya* n'a eu de cesse de s'éroder et un nouveau terme s'est fait présent : celui de *yerida*. Antonyme d'*aliya*, il signifie descente et décrit l'émigration juive d'Israël. Le *yored*, celui qui « descend », est par définition mal perçu puisqu'il « conteste » le projet national, même si une totale liberté de mouvement prédomine en Israël. Ce terme s'est néanmoins affirmé dans le débat de société du fait qu'au milieu des années 1980, Israël a vu son solde migratoire être négatif par deux fois.

Tableau 1 : L'immigration en Israël par période, par continent d'origine et répartition par grand ensemble géographique (%)

Période d'immigration	Continent d'origine					Répartition par grand ensemble géographique (%)	
	Amérique et Océanie	Europe	Afrique	Asie (a)	Total	Europe-Amérique	Afrique-Asie
15 V 1948 - 1951	5 140	326 786	93 951	237 352	687 624	50	50
1952 - 1954	2 971	9 748	27 897	13 238	54 676	24	76
1955 - 1957	3 632	48 616	103 846	8 801	166 492	32	68
1958 - 1960	3 625	44 595	13 921	13 247	75 970	64	36
1961 - 1964	14 841	77 537	115 876	19 525	228 793	41	59
1965 - 1968	9 274	31 638	25 394	15 018	82 244	50	50
1969 - 1971	33 891	50 558	12 065	19 700	116 791	73	27
1972 - 1974	26 775	102 763	6 821	6 345	142 753	91	9
1975 - 1979	29 293	77 167	6 029	11 793	124 827	86	14
1980 - 1984	25 230	35 508	15 711	6 912	83 637	73	27
1985 - 1989	19 301	36 461	7 700	6 563	70 196	80	20

1990 - 1994	17 220	553 622	32 157	5 900	609 322	94	6
1995 - 2002	35 778	371 483	21 282	55 605	484 336	84	16

22 Avec cette évolution du lexique de la migration, le « jeu des mots » réside donc dans le rapprochement des termes d'*aliya* et d'*hagira*. Les immigrations russe et éthiopienne, de par leur nature, ont permis de tisser une sorte de continuum entre les deux termes qui s'ignoraient jusqu'alors puisque l'*hagira* ne concernait qu'un nombre limité de personnes. Ces deux immigrations, avec notamment pour celle d'ex-URSS plus du tiers du groupe ayant choisi un(e) conjoint(e) en dehors de la communauté juive, ont ainsi fait entrer de façon endogène la question de l'immigration non juive au sein de la société israélienne (Berthomière, 2002). Progressivement, face à l'importance de la vague migratoire, la notion d'*aliya* et la judéité de ces nouveaux Israéliens ont été remises en cause par des groupes traditionalistes auxquels n'ont pas manqué de répondre les défenseurs d'une laïcisation de l'Etat.

23 Ces vagues migratoires ont d'une certaine manière comblé un fossé entre deux termes mais elles ont aussi donné une saillance toute particulière aux frontières sociales qui divisent les camps des « traditionalistes » et des « progressistes ». En élargissant les contours de l'identité israélienne aux limites de l'« étranger proche » (le conjoint, le fils par alliance, le petit-fils...), la connexion avec la question de la présence croissante des travailleurs étrangers n'a pas été bien difficile à établir. L'accent mis sur les dernières vagues migratoires et leurs conséquences a été d'autant plus fort que l'*aliya* s'est réduite au fil de la décennie 1990 (moins de 35 000 personnes en 2002) et que l'ex-URSS constituait potentiellement le dernier grand foyer d'émigration vers Israël. Depuis les quatre dernières années, la recrudescence du conflit israélo-palestinien (avec la seconde *Intifada*) a contribué à faire de la question démographique et par extension de celle sur l'avenir du projet national israélien, le sujet de vifs échanges.

24 Ainsi, le débat n'a eu de cesse de se renforcer et ses acteurs (essentiellement issus des universités ou des milieux intellectuels) prennent aujourd'hui appui sur ces nouveaux visages d'Israël pour défendre leur projet de société. La « cosmopolitanisation » d'Israël est désormais un élément de l'argumentation politique que manie autant les post-sionistes que les néo-sionistes. L'entrée d'Israël -du fait de la conjoncture économique- dans le système migratoire international est interprétée comme l'émergence d'un temps du monde (Berthomière, 2003), qui pour les néo-fondamentalistes symbolise « *un Israël matérialiste et occidentalisé qui aurait trahi sa mission nationale* »[2]. A l'opposé ce processus de « cosmopolitanisation » sert les objectifs des post-sionistes qui se réclament d'un mouvement « *d'ouverture qui souhaite réduire les barrières de l'identité nationale et y intégrer ' l'autre'* » (Ram, 2000). En cela, Israël est une société en proie à une « révolution » cosmopolite et c'est dans ce spectre social, aux bornes fortement prononcées, que se re-formule l'identité israélienne.

25 Cependant, même si cette approche des effets d'une situation cosmopolite comme révélateur d'un questionnement identitaire est recevable, le risque est grand de décrire une réalité sociale qui n'est en aucun cas perçue comme telle par la population israélienne. Il s'agit donc d'éviter de tomber dans une sur-intellectualisation du quotidien en y projetant, comme l'a souligné Ulrich Beck (2002), « *the cosmopolitan intentions of the scholar* ». Nos entretiens réalisés sur ce thème auprès de la population

israélienne ou des travailleurs étrangers soulignent qu'une large part de ces populations n'y voit aucune réalité palpable, que cela relève du « monologue », voir de l'utopie.

26 Par comparaison, le risque est équivalent à celui que pourrait encourir une étude qui ferait du cinéma d'Amos Gitaï le reflet d'une analyse sociale partagée par la majorité des Israéliens. Plus globalement, il s'agit d'une limite posée à la compréhension des faits sociaux envisagée sous la notion de cosmopolitisme. Privilégier une approche qui différencierait, comme l'ont proposé M.-A. Hily et Christian Rinaudo (2003), « *ce qui est de l'ordre du débat philosophique sur le cosmopolitisme des situations cosmopolites de fait dans la société* » permettrait selon toute vraisemblance d'éviter cet écueil.

« Cosmopolitanisation » *versus* cosmopolitisme banal ?

27 Comme l'a souligné Laurent Dornel lors du colloque « *Du cosmopolitisme en Méditerranée : du modèle référentiel aux réalités du temps présent* »[3], le cosmopolitisme se construit et se déconstruit au fil du temps. Il ne faut en rien y chercher une perspective évolutionniste. En considérant, comme il a été suggéré par M.-A. Hily *et al.* (2003), cette question hors du débat post-sioniste/néo-sioniste c'est-à-dire dans sa dimension « fragile » en tant qu'interaction sociale réalisée dans un rapport de domination, il est possible de décrire une Tel Aviv cosmopolite dans sa quotidienneté. Le paradoxe vient alors du fait que c'est la population israélienne ne se reconnaissant pas dans le discours du « cosmopolitisme des élites » qui produit un cosmopolitisme de fait, qui peut être défini comme un *cosmopolitisme banal*[4] comme il y aurait un *nationalisme banal*, du quotidien, comme a pu l'évoquer dans son ouvrage Michael Billig (1995).

28 Dans ce rapport de co-présence, le quotidien de la société civile israélienne voit évoluer au niveau micro-local l'identité ethno-nationale israélienne. Ce nouvel Autre, qui pour l'Etat n'a pas lieu de cité, car il n'a pas vocation à être intégré, n'en demeure pas moins au quotidien l'employé, le collègue, le voisin. S'il reste difficile de trouver le chemin d'une réflexion sur le cosmopolitisme en tant que tel, la connaissance de l'expérience de l'Autre dans la diversité des situations cosmopolites est primordiale (Gastaut, 2002). Les rapports sociaux qui s'établissent, dans la sphère professionnelle, entre les aides à domicile (et leurs familles) et le troisième âge israélien, ou à l'école, comme dans celle du quartier de la gare routière où plus d'un tiers de l'effectif scolaire est composé d'enfants de travailleurs étrangers, ou bien encore dans le milieu associatif (Kemp *et al.*, 2000) permettent de mieux appréhender le processus de « cosmopolitanisation ».

29 Malgré les pressions de l'Etat pour réduire au minimum la présence de l'Autre, comme avec la procédure *Closed skies*[5], ce processus reste et demeure à l'œuvre. D'une certaine manière, la contrainte exercée par l'Etat légitime sa présence et ne peut en aucun cas bloquer l'expression de l'expérience de l'altérité. De plus, il demeure fort peu probable que le caractère conjoncturel de cette présence soit réversible (Bartram, 2000). Le faible coût de cette main-d'œuvre fait d'elle une ressource qui ne devrait pas être abandonnée, même si un accord de paix venait à permettre l'accès des Palestiniens à Israël.

30 L'analyse micro-locale semble donc suggérer qu'il existe une voie à explorer entre *situation cosmopolite* et *cosmopolitisme*. Si cette voie devait s'avérer vaine, il restera toutefois à définir les enseignements du modèle méditerranéen de cosmopolitisme. Loin d'être un objet secondaire, il convient d'analyser ce modèle de la ville-port en tant que métaphore des frontières sociales et de l'ethnocentrisme que peuvent produire les sociétés méditerranéennes (Brogini, 2002). Le port-le centre, la ville basse-la ville

haute, des dichotomies qui ont une valeur analytique lorsqu'elles sont observées sous l'angle des modalités d'extension ou de franchissement des limites de la zone franche (de droits) ou du comptoir marchand où l'Autre reste « cantonné ».

31 Du point de vue philosophique à l'observation micro-locale, l'étude du cosmopolitisme révèle donc toute la complexité du rapport à l'Autre et souligne cette notion comme une conscience de la richesse de l'altérité tout en suggérant qu'elle requiert l'effort d'une prise de distance du « confort » de l'entre-soi.

BIBLIOGRAPHIE

Bartram D., 2000, " Foreign Workers, Refugees and Prospects for an Israeli-Palestinian Agreement ", *Development,* vol.43:3.

Bartram D., 1998, " Foreign Workers in Israël : History and Theory ", *International Migration Review*, vol.32, n°2.

Beck U., 2002, "The Cosmopolitan Societry and its Enemies", *Theory, Culture & Society*, vol.19 (1-2).

Ben-Eliezer U., 1999, "L'armée, la société et la nation-en-armes", *Cahiers de l'Orient* (54).

Berthomière W., 2002, « L'immigration des juifs d'ex-URSS et d'Ethiopie en Israël », *Hommes et migrations* (1235).

Berthomière W., 2003, "Nouvelle Intifada, mondialisation et immigration de travailleurs étrangers : une nouvelle réalité sociale pour Israël", *Maghreb-Machrek*, n°177.

Billig M., 1995, *Banal Nationalism*, London: Sage Publications.

Borowski A. and Yanay U., 1997, " Temporary and Illegal Labour Migration : The Israeli experience ", *International Migration*, vol.35 (4).

Brogini A., 2002, « Un cosmopolitisme portuaire : La Valette et les Trois-cités à l'époque moderne (XVIe-XVIIe siècles) », *Cahiers de l'Urmis*, n°8.

Gastaut Y., 2002, « Le cosmopolitisme, un univers de situations », *Cahiers de l'Urmis*, n°8.

Hily M.-A. et Rinaudo Ch., 2003, « Cosmopolitisme et altérité : les nouveaux migrants dans l'économie informelle », *Tsantsa : revue de la Société suisse d'ethnologie*, n°8.

Jureidini R., 2002, *Migrant women domectic workers in Lebanon* (International Migration Papers, n°48), Genève : International Labour Organization.

Kemp A. *et al.*, 2000, "Contesting the limits of political participation : Latinos and black African migrant workers in Israel", *Ethnic and Racial Studies*, vol.23(1).

Ram U., 2000, "'The Promised land of business opportunities': Liberal post-zionism in the glocal age" in G. Shafir and Y. Peled (eds.), *The new Israel: Peacemaking and liberalization*, Boulder: Westview Press.

Rosenhek Z., "The Political Dynamics of a Segmented Labour Market. Palestinians Citizens, Palestinians from the Occupied Territories and Migrant Workers in Israel", *Acta Sociologica*, vol. 46-3.

Vertovec S. and Cohen R., 2002, *Conceiving Cosmopolitanism. Theory, Context, and Practice*, Oxford: Oxford University Press.

NOTES

1. - Composée à plus de 80% de femmes (en 2000), cette filière migratoire est la plus ancienne. Elle a débuté au cours des années quatre-vingt.
2. - Uri Ram cité par Uri Ben-Eliezer (1999).
3. - Organisé par le CMMC (Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de Nice), les 11, 12 et 13 décembre 2003.
4. - Je fais cette proposition en découvrant qu'elle a été également faite par Ulrich Beck dans le texte préalablement cité. J'adhère à sa définition qui fait de ce cosmopolitisme un nationalisme en creux.
5. - Procédure lancée en octobre 2002 qui vise à limiter l'entrée de nouveaux travailleurs étrangers par le replacement de certains travailleurs incarcérés pour présence illégale sur le territoire.

RÉSUMÉS

Israël accueille aujourd'hui des milliers d'immigrants non-juifs originaires du monde entier. Ceci est dû, tout d'abord, en raison du conflit, à la fermeture du pays aux travailleurs palestiniens, et ensuite, au fait qu'Israël est à présent perçu dans le monde comme un nouvel espace d'immigration. Tel-Aviv devient une ville-monde où s'inscrivent dans l'espace urbain ces nouveaux arrivants et où se développent des associations de défense et de promotion des immigrés. Elle a acquis une véritable dimension cosmopolite.

Iraël received to-day a lot of immigrants no jews coming from all over the world. This is so at first by reason of conflict, closing country to palestinian workers and to the point that Israël is actually discerned into the world as a new immigration's space. Tel-Aviv becomes a city-world where these new immigrants install themselves in the urban space and where association's defence just as immigrants's promotion spread out. This city has acquired a real cosmopolitan size.

INDEX

Mots-clés : altérité, Tel-Aviv, immigrants non-juifs, inscription socio-spatiale, particularisme

AUTEUR

WILLIAM BERTHOMIÈRE

MIGRINTER (UMR Miti-CNRS)